



COMPAGNIE D'ASSURANCES ET DE RÉASSURANCES

RAPPORT DE COMMISSARIAT AUX COMPTES
Exercice clos le 31 décembre 2007

RAPPORT GENERAL

Mesdames et Messieurs les actionnaires
Compagnie d'Assurances et de Réassurances « Astrée »
45, Avenue Kheireddine Pacha, 1080 Tunis

En exécution du mandat que vous avez bien voulu nous confier, nous vous présentons ci-dessous notre rapport d'audit sur les états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2007.

Rapport sur les états financiers

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de la COMPAGNIE D'ASSURANCES ET DE RÉASSURANCES «ASTREE », comprenant le bilan au 31 décembre 2007, les comptes de résultats, l'état des engagements donnés et reçus, le tableau des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

La Direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément au Système Comptable des Entreprises en Tunisie. Cette responsabilité comprend : la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs ; le choix et l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états

financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance.

Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nos travaux ont été effectués dans le but de formuler un avis sur les états financiers de la COMPAGNIE D'ASSURANCES ET DE RÉASSURANCES «ASTREE » arrêtés au 31 décembre 2007 qui font apparaître un total net de bilan égal à 203 701 981 dinars tunisiens et un résultat bénéficiaire de 10 602 633 dinars tunisiens.

A notre avis, les états financiers présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs la situation financière de la COMPAGNIE D'ASSURANCES ET DE RÉASSURANCES «ASTREE » au 31 décembre 2007, ainsi que les résultats de ses opérations et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, en conformité avec le Système Comptable des Entreprises en Tunisie.

Sans remettre en cause notre opinion, nous estimons par ailleurs utile d'attirer votre attention sur le fait que la société doit se conformer aux dispositions de l'article 466 du Code des Sociétés Commerciales traitant des participations croisées au sein des groupes de sociétés.

Rapport sur d'autres obligations légales ou réglementaires

Nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

Sur la base de ces vérifications, nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les états financiers des informations d'ordre comptable données dans le rapport du Conseil d'Administration sur la gestion de l'exercice.

Nous avons également dans le cadre de notre audit, procédé à l'examen des procédures de contrôle interne relatives au traitement de l'information comptable et à la préparation des états financiers. Nous vous signalons, conformément à ce qui est requis par l'article 3 de la loi 94-117 du 14 novembre 1994 tel que modifié par la loi 2005-96 du 18 octobre 2005, que nous n'avons pas relevé, sur la base de notre examen, d'insuffisances majeures susceptibles d'impacter notre opinion sur les états financiers telle qu'exprimés ci-dessus.

Par ailleurs, et en application des dispositions de l'article 19 du décret n° 2001-2728 du 20 novembre 2001, nous n'avons pas d'observations à formuler sur la conformité de la COMPAGNIE D'ASSURANCES ET DE REASSURANCES « ASTREE » à la réglementation en vigueur en matière de tenue des comptes en valeurs mobilières.

Fait à Tunis, le 31 mars 2008.

Les commissaires aux comptes



Mohamed Ali ELAOUANI CHERIF
ECC MAZARS



Jelil BOURAOUI
JELIL BOURAOUI & CO

ETATS FINANCIERS

Exercice clos le 31 décembre 2007

**Annexe n°1
Actif du bilan**

	Notes	Au 31/12/2007			Au 31/12/2006
		Brut	Amortissements et provisions	Net	
AC1 Actifs incorporels	A 1	487 201	456 391	30 810	34 336
AC11,12,13 Investissements de recherche et développement		470 998	456 391	14 607	34 336
AC14 Acomptes versés		16 203	-	16 203	-
AC2 Actifs corporels d'exploitation	A 2	5 666 652	4 865 839	800 813	742 843
AC21 Installations techniques et machines		4 774 319	4 115 833	658 486	629 834
AC22 Autres installations, outillages et mobiliers		840 321	750 006	90 315	103 280
AC23 Acomptes versés et immobilisations corporelles en cours		52 012	-	52 012	9 729
AC3 Placements	A 3	161 693 423	4 093 164	157 600 259	122 798 113
AC31 <u>Terrains, constructions et actions de sociétés immobilières non cotées</u>	A 3.1	10 231 875	3 207 008	7 024 867	7 249 016
AC311 Terrains et constructions d'exploitation		3 855 502	1 444 710	2 410 792	2 498 824
AC312 Terrains et constructions hors exploitation		5 686 373	1 762 298	3 924 075	4 060 192
AC313 Parts et actions de sociétés immobilières non cotées		690 000	-	690 000	690 000
AC32 <u>Placements dans les entreprises liés et participations</u>	A 3.2	6 004 899	-	6 004 899	6 962 499
AC33 <u>Autres placements financiers</u>	A 3.3	144 906 816	886 156	144 020 660	107 947 041
AC331 Actions, autres titres à revenu variable et parts dans les FCP		58 467 074	765 713	57 701 361	47 559 279
AC332 Obligations et autres titres à revenu fixe		47 773 734	416	47 773 318	40 820 589
AC333 Prêts hypothécaires		569 749	-	569 749	607 689
AC334 Autres Prêts		471 259	120 027	351 232	459 484
AC335 Dépôts auprès des établissements bancaires et financiers		37 625 000	-	37 625 000	18 500 000
AC34 <u>Créances pour espèces déposées auprès des Entreprises cédantes</u>	A 3.4	549 833	-	549 833	639 557
AC5 Part des réassureurs dans les provisions techniques	A 4	16 766 047	-	16 766 047	15 886 335
AC510 Provisions pour primes non acquises		4 521 011	-	4 521 011	4 382 178
AC530 Provisions pour sinistres Vie		5 911	-	5 911	5 911
AC531 Provision pour participation aux bénéfices		-	-	-	7 591
AC532 Provisions pour sinistres Non Vie		12 239 125	-	12 239 125	11 490 655
AC6 Créances	A 5	23 257 793	2 970 242	20 287 551	22 274 555
AC61 <u>Créances nées d'opérations d'Assurance directe</u>	A 5.1	19 666 163	2 392 296	17 273 867	19 708 262
AC611 Primes acquises et non émises	A 5.1.1	120 304	-	120 304	728 758
AC612 Autres créances nées d'opération d'assurance directe	A 5.1.2	17 973 607	2 216 083	15 757 524	17 009 005
AC613 Créances indemnisées subrogées à l'Entreprise d'assurance	A 5.1.3	1 572 252	176 213	1 396 039	1 970 499
AC62 <u>Créances nées d'opérations de réassurance</u>	A 5.2	1 786 819	-	1 786 819	1 079 288
AC63 <u>Autres Créances</u>	A 5.3	1 804 811	577 946	1 226 865	1 487 005
AC631 Personnel	A 5.3.1	65 697	-	65 697	59 804
AC632 Etat, organismes de sécurité sociale, collectivités publiques	A 5.3.2	1 101 999	-	1 101 999	982 264
AC633 Débiteurs divers	A 5.3.3	637 115	577 946	59 169	444 937
AC7 Autres éléments d'Actif	A 6	8 216 501	-	8 216 501	14 115 124
AC71 Avoirs en banques, CCP, chèques et caisse	A 6.1	2 971 898	-	2 971 898	10 303 773
AC72 Frais d'acquisition reportés	A 6.2	1 880 560	-	1 880 560	1 530 793
AC73 Comptes de régularisation Actif	A 6.3	3 364 043	-	3 364 043	2 280 558
AC731 Intérêts et loyers acquis non échus	A 6.3.1	3 291 536	-	3 291 536	2 247 070
AC733 Autres comptes de régularisation	A 6.3.2	72 507	-	72 507	33 488
Total de l'Actif :		216 087 617	12 385 636	203 701 981	175 851 306

Les chiffres de 2006 ont été retraités pour les besoins de la comparabilité (Voir note 9)

Annexe n°2
Capitaux propres et passif du Bilan

	<i>Notes</i>	Au 31/12/2007	Au 31/12/2006
<u>Capitaux propres</u>	P 1		
CP1 Capital social ou fonds équivalent	P 1.1	10 000 000	10 000 000
CP2 Réserves et primes liées au capital	P 1.2	26 376 003	21 876 003
CP4 Autres capitaux propres	P 1.3	1 948 685	1 951 348
CP5 Résultat reporté	P 1.4	762 397	512 884
Total capitaux propres avant résultat :		39 087 085	34 340 235
CP6 Résultat au 31 décembre	P 1.5	10 602 633	7 749 513
Total capitaux propres avant affectation :		49 689 718	42 089 748
<u>Passif</u>	P 2		
PA2 Provisions pour autres risques et charges		355 344	218 593
PA23 Autres provisions	P 2.1	355 344	218 593
PA3 Provisions techniques brutes	P 2.2	131 488 023	114 172 568
PA310 Provisions pour primes non acquises Non Vie		17 244 198	16 983 995
PA320 Provisions d'assurances Vie		29 810 236	20 529 483
PA330 Provisions pour sinistres Vie		987 812	765 390
PA331 Provisions pour sinistres Non Vie		79 309 271	71 453 189
PA340 Provisions pour participation aux bénéfices Vie		497 610	498 616
PA341 Provisions pour participation aux bénéfices & Ristournes Non Vie		889 259	297 968
PA360 Autres provisions techniques Vie		405 631	-
PA361 Autres provisions techniques Non Vie		2 344 006	3 643 927
PA5 Dettes pour dépôts en espèces reçus des cessionnaires	P 2.3	9 380 010	7 921 710
PA6 Autres dettes	P 2.4	11 831 504	10 601 184
PA61 Dettes nées d'opérations d'assurance directe	P 2.4.1	3 473 908	3 024 671
PA611 Autres dettes nées d'opérations d'assurance directe	P 2.4.1.1	3 096 543	2 761 525
PA612 Dettes indemnisées subrogées à l'Entreprise d'assurance	P 2.4.1.2	377 365	263 146
PA62 Dettes nées d'opérations de réassurance	P 2.4.2	4 053 116	3 732 581
PA63 Autres dettes	P 2.5	4 304 480	3 843 932
PA631 Dépôts et cautionnements reçus	P 2.5.1	397 566	393 116
PA632 Personnel	P 2.5.2	587 569	541 861
PA633 Etat, organismes de sécurité sociale, collectivités publiques	P 2.5.3	3 254 018	2 336 166
PA634 Crédoiteurs divers	P 2.5.4	65 327	572 789
PA7 Autres passifs	P 2.6	957 382	847 503
PA712 Autres comptes de régularisation passif	P 2.6.1	957 382	847 503
Total des capitaux propres et du Passif :		203 701 981	175 851 306

Les chiffres de 2006 ont été retraités pour les besoins de la comparabilité (Voir Note 9)

Annexe n°3
Etat de résultat technique de l'Assurance Non Vie

(Chiffres en dinars tunisiens)

		Opérations brutes Au 31/12/2007	Cessions Au 31/12/2007	Opérations nettes Au 31/12/2007	Opérations nettes Au 31/12/2006
PRNV1	Primes acquises	(+) 59 616 905	18 631 184	40 985 721	38 699 031
PRNV11	Primes émises et acceptées	(+) 59 877 108	18 767 419	41 109 689	39 222 764
PRNV12	Variation de la provision pour primes non acquises	(-) 260 203	136 235	123 968	523 733
PRNT3	Produits de placements alloués, transférés de l'état de résultat	(+) 7 092 033	-	7 092 033	5 723 358
PRNV2	Autres produits techniques	(+) 202 548	-	202 548	594 023
CHNV1	Charges de sinistres	(-) 36 712 606	4 514 736	32 197 870	33 196 863
CHNV11	Montants payés	(-) 28 796 030	3 759 886	25 036 144	24 648 429
CHNV12	Variation de la provision pour sinistres	(-) 7 916 576	754 850	7 161 726	8 548 434
CHNV2	Variation des autres provisions techniques	(+) 1 201 221	-	1 201 221	451 076
CHNV3	Participation aux bénéfices et ristournes	(-) 711 591	-	711 591	290 377
CHNV4	Frais d'exploitation	(-) 6 954 137	3 586 352	3 367 785	3 325 139
CHNV41	Frais d'acquisition	(-) 3 445 438		3 445 438	3 130 837
CHNV42	Variation du montant des frais d'acquisition reportés	(+) 156 928		156 928	347 297
CHNV43	Frais d'administration	(-) 3 665 627		3 665 627	3 223 444
CHNV44	Commissions reçues des réassureurs		3 586 352	3 586 352	3 376 439
CHNV5	Autres charges techniques	(-) 4 003 893	-	4 003 893	1 844 240
RTNV	Sous Total : Résultat technique de l'assurance Non Vie	(+) 19 730 480	10 530 096	9 200 384	5 908 717

Etat de résultat technique de l'Assurance VIE

		Opérations Brutes Au 31/12/2007	Cessions Au 31/12/2007	Opérations nettes Au 31/12/2007	Opérations nettes Au 31/12/2006	
PRV1	Primes	(+)	10 586 323	197 570	10 388 753	8 923 792
	PRV11 Primes émises et acceptées	(+)	10 586 323	197 570	10 388 753	8 923 792
PRV2	Produits de placements	(+)	2 209 036	-	2 209 036	1 339 983
	PRV21 Revenus des placements	(+)	1 709 933		1 709 933	839 791
	PRV23 Reprise de correction de valeurs sur placements	(+)	6 923		6 923	36 565
	PRV24 Profits provenant de la réalisation des placements	(+)	492 180		492 180	463 627
PRV4	Autres produits techniques	(+)	4 279	-	4 279	93 165
CHV1	Charge de sinistres	(-)	1 809 608	57 401	1 752 207	1 381 388
	CHV11 Montants payés	(-)	1 587 186	57 401	1 529 785	1 210 507
	CHV12 Variation de la provision pour sinistres	(-)	222 422		222 422	170 881
CHV2	Variation des autres provisions techniques	(-)	9 283 994	-	9 283 994	7 456 339
	CHV21 Provisions d'assurance vie	(-)	8 878 363		8 878 363	7 456 339
	CHV22 Autres provisions techniques	(-)	405 631		405 631	-
CHV3	Participation aux bénéfices et ristournes	(-)	408 778	-	408 778	248 616
CHV4	Frais d'exploitation	(-)	326 755	6 076	320 679	331 698
	CHV41 Frais d'acquisition	(-)	272 138		272 138	251 544
	CHV42 Variation du montant des frais d'acquisition reportés	(+)	192 839		192 839	155 419
	CHV43 Frais d'Administration	(-)	247 456		247 456	236 096
	CHV44 Commissions reçues des réassureurs			6 076	6 076	523
CHV5	Autres charges techniques		-	-	-	135 594
CHV9	Charges des placements	(-)	233 131	-	233 131	167 014
	CHV91 Charges de gestion des placements, y compris les charges d'intérêts	(-)	122 501		122 501	95 685
	CHV92 Correction de valeur sur placements	(-)	94 987		94 987	29 349
	CHV93 Pertes provenant de la réalisation des placements	(-)	15 643		15 643	41 980
RTV	Sous Total : Résultat technique de l'assurance Vie	(+)	737 372	134 093	603 279	636 291

**Annexe n°5
Etat de Résultat**

(Chiffres en dinars tunisiens)

			Au 31/12/2007	Au 31/12/2006
RTNV	Résultat Technique de l'Assurance Non Vie	(+)	<u>9 200 384</u>	<u>5 908 717</u>
RTV	Résultat Technique de l'Assurance Vie	(+)	<u>603 279</u>	<u>636 291</u>
PRNT1	Produits des placements Assurance Non Vie	(+)	<u>10 960 831</u>	<u>9 007 194</u>
	PRNT11 Revenus des placements	(+)	8 484 372	5 644 970
	PRNT13 Reprise de correction de valeurs sur placements	(+)	34 351	245 786
	PRNT14 Profits provenant de la réalisation des placements	(+)	2 442 108	3 116 438
CHNT1	Charges des placements de l'Assurance Non Vie	(-)	<u>1 156 756</u>	<u>1 122 644</u>
	CHNT11 Charges de gestion des placements, y compris les charges d'intérêts	(-)	607 829	643 183
	CHNT12 Correction de valeurs sur placements	(-)	471 307	197 279
	CHNT13 Pertes provenant de la réalisation des placements	(-)	77 620	282 182
CHNT2	Produits des placements alloués, transférés à l'état de résultat technique de l'Assurance Non Vie	(-)	<u>7 092 033</u>	<u>5 723 358</u>
PRNT2	Autres produits non techniques	(+)	112 622	52 991
CHNT3	Autres charges non techniques	(-)	40	114
	Résultats provenant des activités ordinaires	(+)	<u>12 628 287</u>	<u>8 759 077</u>
CHNT4	Impôt sur le Résultat	(-)	2 025 654	1 009 564
	Résultats provenant des activités ordinaires après impôts	(+)	<u>10 602 633</u>	<u>7 749 513</u>
Résultat net après modifications comptables :			(+)	<u>10 602 633</u>
				<u>7 749 513</u>

Annexe n° 6 : Tableau des engagements reçus et donnés

Intitulé	31/12/2007	31/12/2006
HB1 Engagements reçus	589 776	607 689
<i>Avals, cautions de garanties sur conventions de portage</i>		
<i>Engagements hypothécaires reçues sur Prêts octroyés</i>	589 776	607 689
HB2 Engagements donnés	128 728	405 535
<i>HB21 Avals, cautions de garanties de crédit donnés</i>	128 728	405 535
<i>HB22 Titreset actifs acquis avec engagements de revente</i>		
<i>HB23 Autres engagements sur titres, actifs ou revenus</i>		
<i>HB24 Autres engagements donnés</i>		
HB3 Valeurs reçus en nantissement des cessionnaires et des rétrocessionnaires		
HB4 Valeurs remises par des organismes réassurés avec caution solidaire ou de substitution		
HB5 Valeurs appartenant à des institutions de prévoyance		
HB6 Autres valeurs détenues pour compte de tiers		

Annexe 7: État de flux de trésorerie général (méthode directe)

(Chiffres en dinars tunisiens)

	31/12/2007	31/12/2006
Flux de trésorerie liés à l'exploitation		
E1 Encaissements des primes reçues des assurés	75 685 691	70 884 932
E2 Sommes versées pour paiement des sinistres	-27 269 213	-32 870 119
E3 Encaissements des primes reçues (acceptations)		57 465
E4 Sommes versées pour les sinistres (acceptations)	-48 207	-1 601
E5 Commissions versées sur les acceptations		
E6 Décaissements de primes pour les cessions	-17 864 951	-19 055 160
E7 Encaissements des sinistres pour les cessions	2 782 276	8 208 505
E8 Commissions reçues sur les cessions	3 170 464	3 189 423
E9 Commissions versées aux intermédiaires	-5 013 982	-4 759 771
E10 Sommes versées aux fournisseurs et au personnel	-3 438 490	-3 545 704
E11 Variation des dépôts auprès des cédantes	58 591	1 428
E12 Variation des espèces reçues des cessionnaires	1 107 755	28 527
E13 Décaissements liés à l'acquisition de placements financiers	-100 212 186	-73 499 008
E14 Encaissements liés à la cession de placements financiers	68 508 635	54 615 194
E15 Taxes sur les assurances versées au Trésor	-5 294 059	-4 914 217
E16 Produit financiers reçus	10 606 832	8 161 999
E17 Impôts sur les bénéfices payés		
E18 Autres mouvements	-6 769 781	-407 329
<i>Flux de trésorerie provenant de l'exploitation</i>	-3 990 625	6 094 564
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement		
V1 Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations incorporelles et corporelles	-373 046	-239 173
V2 Encaissements provenant de la cession d'immobilisations incorporelles et corporelles	36 210	742 300
V3 Décaissements provenant de l'acquisition de terrains et constructions destinées à l'exploitation		
V4 Encaissements provenant de la cession de terrains et constructions destinées à l'exploitation		
V5 Décaissements provenant de l'acquisition de placements auprès d'entreprises liées ou avec un lien de participation		
V6 Encaissements provenant de la cession de placements auprès d'entreprises liées ou avec un lien de participation		
<i>Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement</i>	-336 836	503 127
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
F1 Encaissements suite à l'émission d'actions		
F2 Dividendes et autres distributions	-2 992 630	-2 002 449
F3 Encaissements provenant d'emprunts		
F4 Remboursements d'emprunts		
F5 Augmentation/Diminutions des ressources spéciales		
<i>Flux de trésorerie provenant des activités de financement</i>	-2 992 630	-2 002 449
Incidence des variations de taux de change sur les liquidités ou équivalents de liquidités	-11 784	
Variations de trésorerie :	-7 331 875	4 595 242
Trésorerie de début d'exercice :	10 303 773	5 708 531
Trésorerie de fin d'exercice :	2 971 898	10 303 773

Les chiffres de 2006 ont été retraités pour les besoins de la comparabilité (Voir Note 9)

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES

Mesdames et Messieurs les actionnaires,

En application des articles 200 et 475 du code des sociétés commerciales, nous vous communiquons notre rapport sur les conventions réglementées.

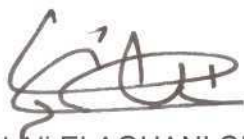
Il ne nous appartient pas de rechercher l'existence de conventions, mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous été données, les caractéristiques et les modalités essentielles de celles dont nous avons été avisés, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nos investigations n'ont relevé aucune convention en dehors des opérations courantes nécessaires à la réalisation de l'objet social, y compris une convention de bancassurance avec la Banque de Tunisie.

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention conclue au cours de l'exercice, et visée aux articles 200 et 475 du code des sociétés commerciales.

Fait à Tunis, le 31 mars 2008.

Les commissaires aux comptes



Mohamed Ali ELAOUANI CHERIF
ECC Mazars



Jelil BOURAOUI
JELIL BOURAOUI & CO

NOTES AUX ETATS FINANCIERS

1. Présentation de l'entreprise, de ses opérations et de ses activités

- **Dénomination sociale :** Compagnie d'Assurances et de Réassurances «ASTREE»
- **Date de constitution :** 22/10/1949
- **Forme juridique :** S.A faisant appel public à l'épargne
- **Siège social :** 45, Avenue Kheireddine Pacha – Tunis, B.P. 780 TUNIS Cedex
- **Capital Social :** 10 000 000 DT
- **Branches exploitées :** Toutes branches
- **Principaux Réassureurs :**
 - MUNCHENER RUCK
 - GENERALI
 - TUNIS RE
 - SCOR
 - CCR
 - EULER
 - EUROPE ASSISTANCE
- **Conseil d'administration**
 - M. Mohamed Habib BEN SAAD, Président Directeur Général
 - M. Faouzi BELKAHIA
 - M. Michel LUCAS
 - M. Tahar LADJIMI, représentant la Banque de Tunisie
 - M. Alain SCHMITTER, représentant le Groupe des Assurances du Crédit Mutuel.
 - M. Mohamed GUERMAZI
- **Réseau de production :**
 - Bureau Direct
 - 44 Agents d'assurances
 - 29 Courtiers
- **Nom et siège de la société mère qui publie les comptes consolidés :**
 - La Banque de Tunisie, 2 Rue de Turquie 1001- Tunis.

▪ **Situation comparative des primes émises au 31/12/2007 (hors acceptation):**

	31/12/2007	Part %	31/12/2006	Part %
Incendie	3 308 306	4,54	3 331 384	4.91
Vol	251 401	0,35	226 215	0.33
Individuelle	2 715 514	3,73	2 701 423	3.98
Automobile	23 906 264	32,84	22 457 563	33.11
Responsabilité Civile	1 754 690	2,41	1 720 733	2.54
Risques Spéciaux	1 251 915	1,72	1 701 819	2.51
Vie	10 872 418	14 ,94	8 857 771	13.06
Maladie	11 385 501	15,64	10 966 452	16.17
Invalidité	1 269 981	1,74	1 131 516	1.67
Transport et aviation	10 896 722	14,97	10 420 627	15.36
Risques Agricoles	655 744	0,90	1 029 511	1.52
Multirisques	2 935 649	4,03	1 967 345	2.90
Assistance	862 529	1,18	840 470	1.24
Bris de glaces et dégâts des eaux	31 317	0,04	36 394	0.05
Assurance Crédit	707 775	0,97	440 664	0.65
Total :	72 805 726	100	67 829 887	100

Source : Etats de production au 31/12/2007

2. Faits marquants de l'exercice

2.1 Faits saillants ayant marqué le secteur des assurances :

L'activité du secteur des assurances s'est caractérisée durant le premier semestre de l'exercice 2007 par :

- ❑ Finalisation de l'ensemble des textes d'application du nouveau cadre législatif régissant la responsabilité civile des conducteurs de l'automobile. Cette réforme, qui a pris effet en 2006 est entrée en vitesse de croisière. Elle s'est traduite par des avantages indéniables aussi bien pour les assurés que pour les assureurs.
- ❑ La poursuite des préparatifs pour la mise en place du nouveau système des assurances Maladie. Ce nouveau système prévoit un régime de base obligatoire qui sera géré exclusivement par la Caisse Nationale d'Assurance Maladie « CNAM » et des régimes complémentaires facultatifs dont la gestion sera confiée aux entreprises du secteur des assurances.

2.2 Faits saillants ayant marqué l'activité de la Compagnie:

▪ Production :

- Au terme de l'exercice 2007, le chiffre d'affaires de notre Compagnie (hors acceptations) , en progression de 7,34% , s'est établi à un montant de 72 805 726 DT contre 67 829 887 DT, une année auparavant , soit une enveloppe additionnelle de 4 975 839 DT.
- Cette progression relativement modérée comparée à celle de l'exercice écoulé s'explique notamment par une plus grande maîtrise de la croissance Automobile (+6,45% contre + 24,94% en 2007) et à un retour à la cadence normale de croissance de la branche Transport ayant enregistré, en 2006, une progression exceptionnelle (+52%) suite à la réalisation d'une affaire importante en Risques Pétroliers.

▪ Sinistres :

- Au terme de l'exercice 2007, le total des sinistres déclarés (y compris l'enveloppe prévisionnelle au titre des sinistres tardifs : IBNR) s'est établi à un montant de 41 041 692 DT contre 43 526 802 DT à la même date de l'exercice précédent, soit un différentiel favorable de 2 485 109 DT qui correspond à une régression de 5,71%.
- Un **redressement appréciable** de la **sinistralité globale de la Compagnie de 7,8 points**, en passant pendant la période de référence, de 64,17 % à **56,37%**. Celui-ci n'est que le reflet du redressement de la sinistralité des Multirisques ayant atteint en 2006 un niveau exceptionnel (381,73%) suite à un sinistre majeur (coût : environ 7 080 000 D).
- Ce recul du niveau des sinistres déclarés, malgré la consolidation du niveau de nos IBNR, est lié à l'absence de sinistres majeurs à l'instar de l'exercice précédent (Sinistre en Multirisques dont le coût est d'environ 7 080 000 DT). Cependant, certaines branches accusent des écarts relativement importants et qui sont aussi bien favorables (RC : -570 000 DT, Transport : -508 000 DT) que défavorables (Automobile : + 2 500 000 DT, Incendie : + 1 750 000 DT).
- L'écart de la branche Automobile est lié, en grande partie, à l'augmentation du niveau d'activité et au maintien d'une politique rigoureuse en matière de provisionnement alors que celui de l'Incendie s'explique par la survenance de deux sinistres relativement importants rattachés au réseau d'Agences. Leurs impacts sur le résultat global de la Compagnie ne sont pas assez significatifs en raison des mécanismes de la réassurance.

▪ Placements :

- L'ensemble des placements de la Compagnie totalise au 31 décembre 2007 un montant de 154 639 633 DT contre 119 734 732 DT à la même date en 2006, soit une croissance de 29,15%.
- Le revenu total des placements de la Compagnie (net de charges) s'est élevé en 2007 à 11 779 980 DT contre 9 057 518 DT en 2006, en progression de 30,06%, dont 2 857 225 DT de profits nets provenant de la réalisation des valeurs mobilières.

▪ **Réassurance & Acceptation**

- Les soldes de la réassurance et de l'acceptation Vie & Non Vie se sont élevés au 31/12/2007 respectivement à 10 664 189 DT (perte) et 113 706 DT (bénéfice) contre 4 253 284 DT (perte) et 109 673 DT (Bénéfice) au 31/12/2006.
- La perte de réassurance s'est aggravée en 2007 étant donnée le sinistre majeur en Multirisques totalement réassuré survenu en 2006 dont le coût était d'environ 7 080 000 DT et qui a contribué à l'amélioration du résultat de la réassurance en 2006. Compte non tenu de cet élément exceptionnel, le résultat de la réassurance 2007 se trouve amélioré de 669 095 DT par rapport à l'exercice antérieur.

▪ **Les autres produits & charges techniques :**

- Les autres produits techniques non Vie & Vie ont diminué par rapport au 31/12/2006 ceci revient en grande partie à la neutralisation des autres éléments de crédit et de débit acceptation qui majoraient lors de l'exercice 2006 les autres produits et autres charges techniques sans qu'il y est un impact sur le résultat de l'exercice.
- Au 31/12/2007, Les produits techniques sont relatifs principalement aux honoraires perçus dans le cadre des clubs transport, assurance crédit et autres. Les charges techniques non vie ont sensiblement augmenté durant l'exercice 2007 de près 2 159 KDT, ceci est du principalement à un effort de provisionnement sur les créances et autres débiteurs.

3. Normalisation comptable

- Les états financiers sont préparés, par application des dispositions de la loi 96-112 du 30 Décembre 1996, portant promulgation du système comptable des entreprises et conformément aux principes et méthodes comptables définis par le décret 96-2459, portant promulgation du cadre conceptuel comptable.
- Les divers postes de bilan et des états de résultats sont déterminés à partir des regroupements des comptes principaux, ces mêmes comptes sont alimentés par les comptes imputables ayant fait l'objet des écritures d'origine et ce, conformément aux tableaux de rattachement des comptes aux états financiers.
- L'évaluation, la comptabilisation et la présentation des divers postes des états financiers ont été effectuées conformément aux normes suivantes :
 - Norme comptable n°26 relative à la présentation des états financiers des entreprises d'assurances et/ou de réassurance ;
 - Norme comptable n°27 relative au contrôle interne et à l'organisation comptable dans les entreprises d'assurances et/ou de réassurance ;
 - Norme comptable n°28 relative aux revenus dans les entreprises d'assurances et/ou de réassurance ;

- Norme comptable n°29 relative aux provisions techniques dans les entreprises d'assurances et/ou de réassurance ;
- Norme comptable n°30 relative aux charges techniques dans les entreprises d'assurances et/ou de réassurance ;
- Norme comptable n°31 relative aux placements dans les entreprises d'assurances et/ou de réassurance.

4. Principes comptables et méthodes d'évaluation appliqués aux divers postes du bilan et des comptes de résultats

4.1 Primes émises et acceptées :

Les primes correspondent aux primes émises et acceptées, hors taxes, brutes de réassurance et nettes d'annulations et de ristournes. Elles comprennent une estimation des primes à émettre pour la part acquise à l'exercice et une estimation des primes à annuler postérieurement à la date d'arrêté des comptes.

4.2 Opérations techniques d'assurance non vie

▪ Provision pour primes non acquises :

Les provisions pour primes non acquises sont des provisions destinées à constater, pour l'ensemble des contrats en cours, la part des primes émises et des primes restant à émettre se rapportant à la période comprise entre la date d'inventaire et la date de la prochaine échéance de prime ou, à défaut, du terme du contrat. Ces provisions sont calculées, séparément pour chaque contrat d'assurance, sur la base de la méthode du prorata temporis et portent sur la prime commerciale c'est à dire la prime du risque majorée des différents chargements.

Le calcul est réalisé sur la base des primes nettes de cessions dans une première phase, puis dans une seconde phase sur la base de la partie des primes cédées. La provision pour primes non acquises relative aux cessions ne doit en aucun cas être portée au passif du bilan pour un montant inférieur à celui pour lequel la part du réassureur dans la provision pour primes non acquises figurant à l'actif.

▪ Frais d'acquisition reportés :

Les frais d'acquisition des contrats, incluant notamment les commissions d'acquisition et les frais internes liés à l'établissement des contrats, sont répartis sur la durée de vie des contrats selon les mêmes règles que la provision pour primes non acquises.

La part des frais d'acquisition relative à la période comprise entre la date de clôture de l'exercice et la date d'échéance de la prime est constatée à l'actif du bilan dans le poste « frais d'acquisition reportés » inclus dans les autres éléments d'actif. La variation des frais d'acquisition reportés est comprise dans les frais d'exploitation au compte de résultat.

Ces frais sont évalués en appliquant au montant des primes non acquises le coefficient des frais d'acquisition déterminé par le rapport des frais d'acquisition aux primes émises.

▪ **Montants payés :**

Ce poste est composé des éléments suivants :

- Sinistres réglés durant l'exercice relatifs à l'exercice en cours et aux exercices antérieurs nets de recours encaissés ;
- Montant des rentes et des rachats de rentes payés au cours de l'exercice relatifs aux branches accident du travail et invalidité ;
- Participations aux bénéfices versées ;
- Frais de règlement des sinistres notamment les frais relatifs aux services régleurs de sinistres et les commissions affectées à la gestion des sinistres.

▪ **Provisions pour sinistres à payer :**

Les provisions pour sinistres à payer correspondent au coût total estimé que représentera pour l'entreprise d'assurances le paiement de tous les sinistres survenus jusqu'à la fin de l'exercice, déclarés ou non, déduction faite des sommes déjà payées au titre de ces sinistres. La provision pour sinistres à payer est calculée pour son montant brut sans tenir compte des recours à encaisser. Elle tient compte également des sinistres survenus mais non déclarés à la date de clôture du bilan. Ces provisions incluent aussi une provision pour frais de gestion déterminée en fonction des taux de frais réels observés.

▪ **Provision pour participation aux bénéfices et ristournes Non vie :**

La provision pour participation aux bénéfices et ristournes comprend les montants destinés aux assurés ou aux bénéficiaires des contrats sous la forme de participations aux bénéfices et ristournes dans la mesure où ces derniers n'ont pas été crédités aux assurés.

Le montant de la participation aux bénéfices est évalué selon les engagements contractuels de la compagnie.

▪ **Autres provisions techniques :**

- **Provision pour risques en cours :**

La provision pour risques en cours représente les montants à provisionner en supplément des primes non acquises pour couvrir les risques à assumer. Cette provision est destinée à faire face à toutes les demandes d'indemnisation et à tous les frais liés aux contrats d'assurance en cours excédent le montant des primes non acquises et des primes exigibles relatives aux dits contrats.

Le poste « Autres provisions techniques » comprend également une réserve de rente d'invalidité et les arrérages de rentes à payer.

- **Provision mathématique de rentes :**

Les provisions mathématiques des rentes sont constituées lorsque les indemnités au titre d'un sinistre seront versées sous forme d'annuités. Ces provisions correspondent à la valeur actuelle probable des montants qui seront versés, sous forme de rentes et accessoires de rentes, postérieurement à la clôture de l'exercice au titre d'événements qui se sont réalisés antérieurement à

la clôture de l'exercice. Elles sont calculées sur la base de méthodes actuarielles reconnues. Le montant de la provision mathématique des rentes est majoré de 5% à titre de chargement de gestion.

4.3 Opérations techniques d'assurance vie

▪ **Provisions mathématiques Vie :**

Les provisions mathématiques représentent la différence, à la date d'inventaire, entre les valeurs actuelles des engagements pris respectivement par l'assureur et par l'assuré.

La provision mathématique comprend la valeur actuarielle estimée des engagements de l'entreprise d'assurance y compris les participations aux bénéfices déjà allouées et déduction faite de la valeur actuarielle des primes futures. Le calcul de cette provision se fait sur la base de la prime commerciale en excluant les chargements d'acquisition des contrats. La provision mathématique est calculée contrat par contrat sur la base des formules actuarielles figurant au niveau des notes techniques.

▪ **Provision pour sinistres à payer :**

Les provisions pour sinistres à payer représentent la dette de l'entreprise d'assurance envers ses assurés pour les sinistres, rachats arrivés à échéance déclarés mais non encore décaissés par l'entreprise d'assurance ainsi que les sinistres survenus mais non encore déclarés (les sinistres tardifs).

▪ **Provision pour participation aux bénéfices et ristournes vie :**

La provision pour participation aux bénéfices et ristournes comprend les montants destinés aux assurés ou aux bénéficiaires des contrats sous la forme de participations aux bénéfices et ristournes dans la mesure où ces derniers n'ont pas été crédités aux assurés.

▪ **Provision d'égalisation :**

La provision d'égalisation comprend les montants provisionnés pour permettre d'égaliser les fluctuations des taux de sinistres pour les années à venir dans le cadre des opérations d'assurance crédit emprunteur collectif.

4.4 Les opérations de réassurance & d'acceptation

Lors de l'arrêté des comptes, les opérations courantes au titre de la réassurance et de l'acceptation sont comptabilisées sur la base des décomptes trimestriels. Les opérations d'inventaire sont comptabilisées sur la base d'un bilan de réassurance et d'acceptation consolidé.

4.5 Les opérations financières & non techniques

▪ **Placements :**

Les placements et les produits y afférents sont comptabilisés conformément à la norme NC31. Aucune anticipation ou report n'est effectué sur les produits comme l'exige la norme NC19, les dividendes, intérêts courus non échus et les loyers sont comptabilisés à la date de leur réalisation effective.

La répartition des produits des placements net des charges aux différentes catégories est effectuée conformément à la norme NC27.

▪ **Provision pour dépréciation des placements et des créances :**

L'évaluation des placements est appliquée conformément à la norme des placements NC31.

La méthode de provisionnement des créances nées d'opérations d'assurance directe est celle instaurée par la tutelle et qui consiste à constater des provisions à concurrence de 20%, 50% et 100% respectivement pour les arriérés primes ayant une ancienneté respectivement de 2 ans, 3 ans et de 4 ans et plus.

La méthode de provisionnement des autres éléments des créances est calculée au cas par cas relativement à l'échéance de l'impayé, la qualité du créancier et de l'avancement de la procédure du contentieux le cas échéant.

4.6 Ventilation des frais généraux par destination

Les frais généraux sont comptabilisés initialement par nature, puis ventilés par destination dans les postes des comptes de résultats au moyen de clés de répartition s'appuyant sur des indices d'activité. Les clefs de répartition analytique sont objectives et contrôlables. Par ailleurs, la présentation des frais se présentent comme suit :

- Les frais de gestion des placements sont inclus dans les charges des placements ;
- Les frais de règlement des sinistres sont compris dans les charges de sinistres ;
- Les frais d'acquisition des contrats, les frais d'administration et les autres charges techniques apparaissent au niveau de la rubrique « frais d'exploitation » correspondante aux comptes de résultats vie et non vie. Les commissions reçues des réassureurs sont inscrites en déduction de ce poste dans la mesure où ces commissions ne sont pas considérées comme un revenu mais comme une couverture des frais de gestion engagés par l'assureur.

5. Notes sur le Bilan

5.1 Mouvements sur les éléments de l'actif

Les mouvements sur les éléments d'actif sont présentés au niveau de l'annexe N°8.

5.2 Etat récapitulatif des placements

L'état récapitulatif des placements reprenant la valeur brute, nette et la juste valeur des placements est présenté au niveau de l'annexe N°9.

5.3 Ventilation des créances et dettes selon la durée résiduelle

Créances	Moins d'un an	1 an et (-) de 5 ans	Plus que 5 ans	Total
Primes acquises et non émises	120 304	-	-	120 304
Autres créances nées d'opération d'assurance directe	15 263 594	2 710 013	-	17 973 607
Créances indemnisées, subrogées à l'entreprise d'assurance	1 572 252	-	-	1 572 252
Créances nées d'opération de réassurance	1 786 819	-	-	1 786 819
Personnel	65 697	-	-	65 697
Etat, organismes de sécurité sociale, collectivités publiques	1 101 999	-	-	1 101 999
Débiteurs divers	215 591	421 524	-	637 115
Total :	20 126 256	3 131 537	-	23 257 793

Dettes	Moins d'un an	Plus de de 5 ans	Total
Dettes nées d'opération d'assurance directe	3 096 543	-	3 096 543
Dettes nées d'opération de réassurance	4 053 116	-	4 053 116
Dettes indemnisées, subrogées à l'entreprise d'assurance	377 365	-	377 365
Dépôts et cautionnements reçus	-	397 566	397 566
Personnel	587 569	-	587 569
Etat, organismes de sécurité sociale, collectivités publiques	3 254 018	-	3 254 018
Créditeurs divers	65 327	-	65 327
Total :	11 433 938	397 566	11 831 504

5.4 Capitaux propres

Le capital de l'entreprise « Astrée » s'élève à 10 000 000 DT constitué par 2 000 000 actions nominatives de 5 dinars chacune.

Le détail des mouvements ayant affecté la composition des fonds propres et la ventilation des réserves au 31 décembre 2007 se détaille comme suit :

	Capital	Réserves	Autres capitaux propres	Résultat reporté	Résultat de l'exercice
Solde au 31/12/2006	10 000 000	19 101 348	4 726 003	512 884	7 749 513
Affectation	-	4 500 000		<512 884>	<7 749 513>
Résultat	-	-	-	762 397	10 602 633
Reclassement (1)	-	-	<2 663>	-	-
Solde au 31/12/2007 (2)	10 000 000	23 601 348	4 723 340	762 397	10 602 633

(1) Voir Note 5.3.3

(2) Conformément à la décision de l'AGO en date du 19 mai 2007, la répartition du résultat 2006 a été effectuée comme suit :

Résultat au 31/12/2006	7 749 513
Résultat reporté	512 884
Total à distribuer	8 262 397
Dividendes	3 000 000
Réserves facultatives	4 500 000
Résultat reporté	762 397

La ventilation des réserves est présentée au niveau de la note P dans la rubriques informations diverses sur le bilan.

Par ailleurs, aucun élément du bilan n'ayant fait l'objet d'une réévaluation durant l'exercice 2007.

5.5 Provisions pour sinistres à payer

Récapitulation de la provision pour sinistres à payer Vie et Non Vie

	Non Vie	Vie	31/12/2007	31/12/2006
Provision pour sinistres à payer	74 907 754	878 711	75 786 465	67 972 622
Chargement de gestion	4 748 100	109 101	4 857 201	4 351 586
Prévision de recours à encaisser	<683 598>	-	<683 598>	<594 668>
Provision SAP Acceptations	337 015	-	337 015	428 544
Provision SAP Délégation MAROC	-	-	-	60 495
Total :	79 309 271	987 812	80 297 083	72 218 579

L'état des règlements et des provisions pour sinistres à payer par exercice de survenance est présenté en annexe N°10.

5.6 Informations diverses sur le bilan

A – Actif du bilan

Note - A 1 – Actifs incorporels

	Montant brut	Amortis- sements / Résorption	VNC 31/12/2007	VNC 31/12/2006
Logiciels	470 998	<456 391>	14 607	23 992
Acomptes versés sur logiciel	16 203	-	16 203	-
Rachat de portefeuille	-	-	-	10 344
Total :	487 201	<456 391>	30 810	34 336

Note - A 2 – Actifs corporels d'exploitation

	Montant brut	Amortis- sements	VNC 31/12/2007	VNC 31/12/2006
AC 21 - Installations techniques et machines	4 774 319	<4 115 833>	658 486	629 834
AC 22 - Autres installations, outillages et mobiliers	840 321	<750 006>	90 315	103 280
AC 23 - Acomptes versés et immobilisations corporelles en cours	52 012	-	52 012	9 729
Total :	5 666 652	<4 865 839>	800 813	742 843

Note - A 3 – Placements

A 3.1 – Terrains, constructions et actions des sociétés immobilières non cotées

	Montant brut	Amortis- sements	VNC 31/12/2007	VNC 31/12/2006
AC 311- Terrains et constructions d'exploitation	3 855 502	<1 444 710>	2 410 792	2 498 824
AC 312 - Terrains et constructions hors exploitation	5 686 373	<1 762 298>	3 924 075	4 060 192
AC 313 - Parts et actions dans des sociétés immobilières non cotées	690 000	-	690 000	690 000
Total :	10 231 875	<3 207 008>	7 024 867	7 249 016

A 3.2 – Placements dans les entreprises liées & Participations

	Montant brut	Provision	VNC 31/12/2007	VNC 31/12/2006
AC 323 – Parts dans les entreprises avec lien de participation (1)	6 004 899	-	6 004 899	6 962 499
Total :	6 004 899	-	6 004 899	6 962 499

(1) Les placements dans la société Mère « Banque de Tunisie » et dans la société « Placements Tunisie SICAF » ont été présentés au 31/12/2006 au niveau de la rubrique AC33 « Placements financiers ». Conformément à la norme NC27 (Annexe 3), ces participations représentent des placements dans des entreprises avec lien de participation étant donnée l'importance des relations commerciales et/ou l'influence notable exercée sur elles par la compagnie. Ces montants doivent être reclassés dans une rubrique distincte à savoir AC32 « Placements dans les entreprises avec lien de participation ». Le solde de la rubrique au 31/12/2006 a été retraité pour les besoins de la comparabilité.

A 3.3 – Autres placements financiers

	Montant brut	Provision	VNC 31/12/2007	VNC 31/12/2006
AC 331 - Actions, autres titres à revenu variable (1)	58 467 074	<765 713>	57 701 361	47 559 279
AC 332 - Obligations et autres titres à revenu fixe (2)	47 773 734	<416>	47 773 318	40 820 589
AC 333 - 334 Prêts (3)	1 041 008	<120 027>	920 981	1 067 173
AC 335 - Dépôts monétaires	37 625 000	-	37 625 000	18 500 000
Total :	144 906 816	<886 156>	144 020 660	107 947 041

(1) Voir Note A 3.2

(2) Voir Note 5.3.3.

(3) Voir Note 9 (§ 2).

A 3.4 – Créances pour espèces déposés auprès des entreprises cédantes

	31/12/2007	31/12/2006
Provisions pour primes non acquises acceptations	212 818	211 014
Provisions pour Sinistres à payer acceptations	337 015	428 543
Total :	549 833	639 557

Note - A 4 – Part des réassureurs dans les provisions techniques

	<u>31/12/2007</u>	<u>31/12/2006</u>
AC 510 - Provisions pour primes non acquises	4 521 011	4 382 178
AC 530 - Provisions pour sinistres vie	5 911	5 911
AC 531 - Provisions pour P.B non vie	-	7 591
AC 532 - Provisions pour sinistres non vie	12 239 125	11 484 275
AC 514 - Délégation Maroc (1)	-	6 380
Total :	16 766 047	15 886 335

(1) Voir Note A 5.3.3

Note - A 5 – Créances

A 5.1 – Créances nées d'opérations d'assurances directes

A 5.1.1 - Primes acquises et non émises

	<u>31/12/2007</u>	<u>31/12/2006</u>
Primes acquises et non émises maladie	1 774 793	1 707 765
Primes acquises et non émises invalidité	347 935	319 936
Primes acquises et non émises vie	515 510	761 080
Primes acquises et non émises responsabilité civile	302 225	283 744
Primes acquises et non émises Assurance Crédit	40 867	-
S/Total :	2 981 330	3 072 525
Primes à annuler (1)	<2 861 026>	<2 343 767>
Total :	120 304	728 758

(1) Voir Rubrique 9 (§ 4).

A 5.1.2 – Autres créances nées d'opérations d'assurances directes

	<u>31/12/2007</u>	<u>31/12/2006</u>
Quittances de primes à recevoir	16 874 799	16 269 833
Quittances de primes à recevoir P/C Coassureurs	166 335	229 572
Comptes à régulariser agences, courtiers et Bureau Direct – Débit	454 880	266 871
Effets en portefeuille	461 155	937 963
Chèques impayés (1)	16 438	32 148
S/Total :	17 973 607	17 736 387

Provisions au titre des arriérés primes (2)	<1 813 914>	<711 000>
Provision au titre des arriérés financiers (3)	<402 169>	<16 382>
Total :	15 757 524	17 009 005

(1) Voir Rubrique 9 (§ 2).

(2) Voir Rubrique 9 (§ 1).

(3) La provision au titre des effets impayés constituée jusqu'au 31 décembre 2007 représente 100% de la valeur globale des impayés (compte non tenu des encaissements postérieurs à la date de clôture).

A 5.1.3 – Créances indemnisées, subrogées à l'entreprise d'assurance

	<u>31/12/2007</u>	<u>31/12/2006</u>
Avances sur recours	509 856	559 539
Indemnisation Directe des Assurés	455 835	695 578
Sinistres officiels	17 106	8 319
Autres créances indemnisées subrogées à l'entreprise d'assurance	589 455	741 073
Provisions pour créances douteuses	<176 213>	<34 010>
Total :	1 396 039	1 970 499

A 5.2 – Créances nées d'opération de réassurance

	<u>31/12/2007</u>	<u>31/12/2006</u>
Cessionnaires	1 425 446	799 008
Cédantes	361 373	280 280
Total :	1 786 819	1 079 288

A 5.3 – Autres créances

A 5.3.1 – Personnel

	<u>31/12/2007</u>	<u>31/12/2006</u>
Avances au personnel	17 400	16 700
Autres avances	48 297	43 104
Total :	65 697	59 804

A 5.3.2 – Etat, Organismes de Sécurité Sociale, Collectivités Publiques

	<u>31/12/2007</u>	<u>31/12/2006</u>
Avances sur impôts/sociétés	946 675	44 499
Acomptes provisionnels	123 688	879 133
Autres	31 636	23 262
Délégation Maroc	-	35 370
Total :	1 101 999	982 264

A 5.3.3 – Débiteurs divers

	<u>31/12/2007</u>	<u>31/12/2006</u>
Compte de liaison avec la délégation Maroc (1)	421 524	421 524
Autres	215 591	13 340
Délégation Maroc	-	10 073
S/Total	637 115	444 937
Provision pour dépréciation (2)	<577 946>	-
Total :	59 169	444 937

(1) Suite aux informations reçues de la part de AXA Maroc sur l'évolution de la liquidation de la succursale ASTREE au Maroc, et dans l'attente d'un contrôle fiscal qui fixera le montant définitif du transfert du solde de liquidation, les éléments d'actif et de passif ont été regroupés respectivement au niveau des rubriques AC 5.3.3 « débiteurs divers » et PA 6.3.4 « créditeurs divers » au 30/06/2007 et soldé au niveau d'une seule rubrique au 31/12/2007 pour refléter la libération de nos engagements techniques par rapport aux assurés et l'attente du flux financier définitif.

(2) Le solde de la succursale au Maroc a été intégralement provisionné au 31/12/2007 pour faire face à toutes incertitudes quant au recouvrement du boni de liquidation.

Note A 6 – Autres éléments d'actif
A 6.1 – Avoirs en banques, CCP, chèques et caisse

	<u>31/12/2007</u>	<u>31/12/2006</u>
Banques, CCP et chèques à l'encaissement	1 801 576	9 384 234
Effets remis à l'encaissement	463 476	145 314
Comptes bancaires en Devises	704 797	664 970
Caisse	2 049	280
Délégation Maroc	-	108 975
Total :	2 971 898	10 303 773

A 6.2 – Frais d’acquisition reportés

Conformément aux principes comptables adoptés par la compagnie et ci-dessus évoqués, les frais d’acquisition reportés s’élève au 31/12/2007 à 1 880 560 DT.

A 6.3 – Compte de régularisation Actif

A 6.3.1 – Intérêts et loyers acquis et non échus

	<u>31/12/2007</u>	<u>31/12/2006</u>
Intérêts s/Valeurs Mobilières courus et non échus	3 203 272	1 987 536
Intérêts s/Valeurs Mobilières échus et à recevoir	-	97 862
loyers échus et à recevoir	88 264	161 672
Total :	3 291 536	2 247 070

A 6.3.2 – Autres comptes de régularisation actif

	<u>31/12/2007</u>	<u>31/12/2006</u>
Autres charges constatées ou payées d'avance	3 461	5 400
Encaissements ou règlements en instance d'imputation	50 000	-
Estimation de réassurance et d'acceptation	5 770	5 770
Autres comptes de régularisation Actif	13 276	-
Délégation Maroc (1)	-	22 318
Total :	72 507	33 488

(1) Voir Note A 5.3.3.

Note – P – Capitaux propres et passif du Bilan
Note P1 - Capitaux propres

	31/12/2007	31/12/2006
P 1.1 – Capital social	10 000 000	10 000 000
P 1.2 – Réserves et primes liées au capital	26 376 003	21 876 003
Réserve légale	1 000 000	1 000 000
Réserve facultative	20 650 000	16 150 000
Primes d'émission	4 206 546	4 206 546
Primes de fusion	407 974	407 974
Autres réserves	111 483	111 483
P 1.3 – Autres capitaux propres	1 948 685	1 951 348
Réserves spéciales de réévaluation	1 948 685	1 948 685
Réserve d'investissement	-	2 663
P 1.4 – Résultat reporté	762 397	512 884
S/Total :	39 087 085	34 340 235
P 1.5 – Résultat de la période	10 602 633	7 749 513
Total capitaux propres avant affectation :	49 689 718	42 089 748

Note - P 2 – Passif
P 2.1 – Provisions pour autres risques et charges

La variation de la provision pour autres risques et charges, s'élevant à 136 751DT, se présente comme suit :

Solde d'ouverture	31/12/2007	31/12/2006
Provision d'ouverture	218 593	218 593
Imputation au titre de pénalités fiscales	<10 000>	-
Imputation de la taxation suite au contrôle social	<84 956>	-
Constitution	231 707	-
Provision de clôture	355 344	218 593

P 2.2 – Provisions techniques brutes

	31/12/2007	31/12/2006
PA 310 – Provisions pour primes non acquises Non Vie	17 244 198	16 983 995
PA 320 – Provisions d'assurance vie (1)	29 810 236	20 529 483
PA 330 – Provisions pour sinistres vie	987 812	765 390
PA 331 – Provisions pour sinistres non vie	79 309 271	71 453 189
PA 340 – Provisions pour P.B Vie	497 610	498 616
PA 341 – Provisions pour P.B & Ristournes non vie (2)	889 259	297 968
PA 360 – Autres provisions techniques vie (3)	405 631	-
PA 361 – Autres provisions techniques Non Vie :	2 344 006	3 643 927
- Réserve pour risques en cours	809 527	1 936 387
- Réserve mathématique de rentes	1 475 525	1 645 379
- Réserve d'invalidité	38 193	41 933
- Arrérages à payer	20 761	20 228
Total :	131 488 023	114 172 568

(1) Voir Note 6.7

(2) Une provision pour Ristournes non Vie, s'élevant à 600 KDT, a été constituée au 31/12/2007 pour faire face à l'augmentation importante des ristournes émises nettes sur les exercices antérieurs toutes branches confondues (Non Vie) durant l'exercice 2007. Ainsi, en 2008, les ristournes sur exercices antérieurs seront imputées sur la dite provision.

(3) Cette provision été constituée conformément à l'article 11 de l'arrêté du ministre des finances du 27/02/2001 permettant ainsi l'égalisation des fluctuations des taux de sinistres pour les années à venir dans le cadre des opérations d'assurance crédit emprunteur collectif qui ont enregistré une hausse importante de la production relativement à l'exercice antérieur s'élevant à 44%.

P 2.3 – Dettes pour dépôts en espèces reçus des Cessionnaires

	<u>31/12/2007</u>	<u>31/12/2006</u>
Provisions pour primes non acquises	2 503 720	2 196 203
Provisions pour sinistres vie	5 911	5 911
Provisions pour sinistres non vie	6 870 379	5 708 746
Provisions pour P.B non vie	-	7 591
Délégation Maroc	-	3 259
Total :	9 380 010	7 921 710

P 2.4 – Autres Dettes

P 2.4.1 – Dettes nées d'opérations d'assurance directe

P 2.4.1.1 – Autres dettes nées d'opérations d'assurance directe

	<u>31/12/2007</u>	<u>31/12/2006</u>
Primes à annuler (1)	-	-
Commissions sur arriérés	1 808 215	1 709 995
Comptes de régularisation	1 081 001	806 005
Primes affaires collectives à payer	207 327	245 525
Total :	3 096 543	2 761 525

(1) Voir Rubrique 9 (§ 4).

P 2.4.1.2 – Dettes indemnisées subrogées à l'entreprise d'assurance

	<u>31/12/2007</u>	<u>31/12/2006</u>
Recours client	16 370	111 839
Sinistres officiels	118 843	151 307
Comptes de régularisation Sinistres	242 152	-
Total :	377 365	263 146

P 2.4.2 – Dettes nées d'opérations de réassurances

	<u>31/12/2007</u>	<u>31/12/2006</u>
Cessionnaires	3 699 142	3 409 837
Récessionnaires	22 781	22 781
Cédantes	331 193	292 587
Délégation Maroc	-	7 376
Total :	4 053 116	3 732 581

P 2.5 – Autres dettes
P 2.5.1 – Dépôts et cautionnements reçus

	31/12/2007	31/12/2006
Dépôts de Garanties en espèces des Assurés	362 403	359 003
Dépôts de Garanties en espèces des Locataires	35 163	34 113
Total :	397 566	393 116

P 2.5.2 – Personnel

	31/12/2007	31/12/2006
Dettes provisionnées pour congés payés	313 976	228 443
Fonds social	-	50 685
Autres charges à payer	261 494	255 349
Autres dettes	12 099	7 384
Total :	587 569	541 861

P 2.5.3 – Etats, organismes de sécurité sociale, collectivités publiques

	31/12/2007	31/12/2006
Retenues à la source	137 918	129 607
Taxes d'assurance à payer	312 153	381 991
Impôts sur les Sociétés et autres charges fiscales à payer	2 135 984	1 100 081
CNSS	205 171	187 965
Assurance Groupe et autres charges sociales à payer	462 792	527 891
Délégation Maroc	-	8 631
Total :	3 254 018	2 336 166

P 2.5.4 – Crédoeurs divers

	<u>31/12/2007</u>	<u>31/12/2006</u>
Actionnaires, dividendes à payer	63 327	55 957
Autres crédoeurs divers	2 000	2 000
Dettes sur acquisition de valeurs mobilières de placement	-	89 438
S/Total :	65 327	147 395
Liquidation Délégation Maroc (1)	-	425 394
Total :	65 327	572 789

(1) Voir Note A 5.3.3.

P 2.6 – Autres passifs
P 2.6.1 – Comptes de régularisation Passif

	<u>31/12/2007</u>	<u>31/12/2006</u>
Encaissements en instance d'affectation	198 329	193 467
Intérêts et loyers perçus ou comptabilisés d'avance	34 678	134 577
Autres comptes de régularisation Passif	724 375	519 237
Délégation Maroc	-	222
Total :	957 382	847 503

6. Informations diverses sur l'état de résultat
6.1 Ventilation des produits & charges de placement

La ventilation des produits et charges de placement est présentée au niveau de l'annexe N°11.

6.2 Résultats techniques par catégorie d'assurances

Les résultats techniques vie et non vie sont présentés en annexe N°12 et N°13.

6.3 Affectation des produits aux différentes catégories

Les produits des placements sont ventilés au prorata de la moyenne des montants des provisions techniques à l'ouverture et des montants des provisions techniques à la clôture.

La méthode de cantonnement des produits et charges de placements est effectuée conformément à la norme NC27.

6.4 Ventilation des charges de personnel

L'effectif du personnel se détaille au 31 décembre 2007 comme suit :

Catégorie	Nombre
Cadres	76
Agents d'encadrement	48
Agents d'exécution	29
Personnel de services	3
Total :	156

Les frais de personnel s'élèvent au 31/12/2007 à la somme de 4 822 840 DT et sont ventilés comme suit :

Nature	Montant
Salaires	2 672 252
Pensions de retraite	537 682
Charges sociales	519 973
Autres charges	1 092 933
Total :	4 822 840

6.5 Charges de commissions

Le montant total des commissions servies aux intermédiaires, s'élevant à la somme de 5 207 845 DT, se détaille comme suit :

Catégorie	Montant
Agents généraux	3 786 845
Courtiers	1 127 195
Autres commissions	267 067
Commissions Acceptations	26 738
Total :	5 207 845

6.6 Ventilation des primes par zone géographique

La ventilation par zone géographique des primes émises nettes de taxes et d'annulations en cours, s'élevant à la somme de 72 805 726 DT, se présente comme suit :

Zones	Montant
Nord	57 941 454
Centre	5 789 565
Sud	9 074 707
Total :	72 805 726

6.7 Ventilation des produits non techniques

Les produits non techniques se détaillent comme suit :

Profits exceptionnels	9 607
Profits sur exercices antérieurs	51 665
Récupération sinistres maladie	20 895
Profits sur vente d'immobilisations corporelles	30 455
Total :	112 622

6.8 Tableau de passage du résultat comptable au résultat fiscal

Résultat Comptable	12 628 287
Réintégrations	2 663 468
Déductions	<6 993 859>
Résultat fiscal avant réinvestissements exonérés	8 297 896
Réinvestissements exonérés	<2 510 312>
Résultat fiscal	5 787 584
Impôt sur les sociétés (35%)	2 025 654
Résultat Net de l'exercice	10 602 633

6.9 Provisions d'assurance vie

Les provisions d'assurance vie ont été évaluées conformément aux méthodes comptables décrites dans la rubrique principes comptables. La variation entre le montant d'ouverture et de clôture est présentée comme suit :

Provision mathématique vie à l'ouverture	20 529 483
Charges de provisions au 31/12/2007	9 734 637
Provision pour PB incorporée	402 390
Total :	30 666 510
Capitaux échus et rachats polices vie	<856 274>
	29 810 236

6.10 Tableaux de raccordement du résultat technique par catégorie d'assurances aux états financiers

Les tableaux de raccordement des états de résultat techniques vie et non vie sont présentés au niveau des annexes N°15 et N°16.

7. Note sur l'état des engagements hors bilan

Le tableau des engagements reçus et donnés est présenté en annexe N° 6. Conformément à la norme NC26 § 47, la compagnie ne présente aucun engagement à l'égard des dirigeants. Le montant des engagements donnés a été pris dans sa totalité au titre de cautions données dans le cadre d'appel d'offres.

8. Note sur l'état de flux de trésorerie

L'état de flux de trésorerie est présenté en annexe N°7. Les composantes des liquidités ou équivalents de liquidités sont déterminées sur la base d'un système de recensement individuel par flux dont l'imputation au niveau des rubriques correspondantes se fait systématiquement après comptabilisation du flux.

9. Comparabilité des comptes

▪ Changement de présentation

- La provision constituée au 31/12/2006 au titre d'un prêt et s'élevant à 75 000 DT a été présentée au niveau des provisions sur créances nées d'opérations d'assurance directe. La présentation de cette provision a été corrigée en la reclassant au niveau de la provision au titre de la rubrique AC334 « Autres prêts ». Le solde de la provision au titre des créances nées d'opérations d'assurance directe se voit son montant diminuer d'égal montant. Le solde de la rubrique au 31/12/2006 a été retraité pour les besoins de la comparabilité.

- Les chèques impayés qui s'élèvent au 31/12/2007 à 16 438 DT étaient présentés en 2006 au niveau de la rubrique AC71 « Avoirs en banques, CCP, chèques et caisse ». Au 31 décembre 2007, cette rubrique a été reclassée au niveau de la rubrique AC612 « Autres créances nées d'opérations d'assurance directe ». Le solde de la rubrique au 31/12/2006 a été retraité pour les besoins de la comparabilité.
- Les placements dans la société Mère « Banque de Tunisie » et dans la société « Placements Tunisie SICAF » ont été présentés au 31/12/2006 au niveau de la rubrique AC33 « Placements financiers ». Conformément à la norme NC27 (Annexe 3), ces participations représentent des placements dans des entreprises avec lien de participation étant donnée l'importance des relations commerciales et/ou l'influence notable exercée sur elles par la compagnie. Ces montants doivent être reclassés dans une rubrique distincte à savoir AC32 « Placements dans les entreprises avec lien de participation ». Le solde de la rubrique au 31/12/2006 a été retraité pour les besoins de la comparabilité.
- Au 31/12/2006, la rubrique « Primes à annuler » a été présentée au niveau de la rubrique PA611 « Autres dettes nées d'opérations d'assurance directe ». Conformément à la norme comptable NC27, cette rubrique doit être reclassée et présentée en déduction de la rubrique AC 611 « Primes Acquises et non émises ». Le solde de la rubrique au 31/12/2006 a été retraité pour les besoins de la comparabilité.

▪ **Changement de méthodes comptables**

Conformément à la norme NC19, aucun changement n'a été opéré au 31 décembre 2007 sur les méthodes d'estimation, d'évaluation et de comptabilisation utilisées au 31 décembre 2006.

Annexe n° 9 : Etat récapitulatif des Placements au 31/12/2007

	Valeur Brute	Valeur Nette	Juste Valeur	Plus ou moins Value latente
Placements immobiliers et placements immobiliers en cours (1)	9 541 875	6 334 867	15 025 448	8 690 581
Parts et actions de Sociétés immobilières non cotées	690 000	690 000	690 000	-
Actions et autres titres à revenu variable autres que les parts d'OPCVM (2)	50 151 916	49 447 379	67 453 734	18 006 355
Parts d'OPCVM détenant uniquement des titres à revenu fixe (3)	12 415 083	12 353 907	12 462 958	109 051
Autres parts d'OPCVM (4)	1 904 974	1 904 974	2 801 970	896 996
Obligations et autres titres à revenu fixe (5)	47 773 734	47 773 318	47 773 318	-
Prêts hypothécaires	569 749	569 749	569 749	-
Autres prêts et effets assimilés	471 259	351 232	351 232	-
Dépôts auprès des entreprises cédantes	549 833	549 833	549 833	-
Autres dépôts (6)	37 625 000	37 625 000	37 625 000	-
Actifs représentatifs de contrats en unité de compte selon le même détail que ci dessus				
Total :	161 693 423	157 600 259	185 303 242	27 702 983
Dont montant de ces placements qui est admis à la représentation des provisions techniques		138 220 970		
Autres actifs affectables à la représentation des provisions techniques autres que les placements ou la part des réassureurs dans les provisions techniques		11 623 858		

(1) : La juste valeur des immeubles de placement est basée sur une expertise immobilière réalisée à la clôture de l'exercice 2004 actualisée par les taux d'inflation constatés en 2005, 2006 et 2007

(2) Ce poste se détaille comme suit :

	<u>Valeur nette</u>	<u>Juste valeur</u>
Actions cotées :	9 120 257	27 079 976
Actions non cotées :	40 327 122	40 373 758
Total :	49 447 379	67 453 734

(3) Ce poste est constitué par des SICAV obligataires

(4) Ce poste est constitué par des SICAV mixtes

(5) Ce poste se détaille comme suit :

Obligations cotées :	7 830 000	7 830 000
Obligations non cotées :	722 000	722 000
Titres de créances négociables et bons de trésor :	39 221 318	39 221 318
Bons de trésor (Délégation Maroc) :		
Total :	47 773 318	47 773 318

(6) Il s'agit de dépôts financiers auprès des établissements bancaires

Annexe n° 10 : Etat des règlements et des provisions pour sinistres à payer

Année d'inventaire	Exercice de survenance				
	2001	2002	2003	2004	2005
<i>Inventaire 2005</i>					
Règlements cumulés	22 137 233	19 875 851	20 158 412	16 964 242	11 578 053
Provisions pour sinistres	4 837 157	5 409 931	8 104 266	11 001 565	19 164 171
Total charges des sinistres	26 974 390	25 285 782	28 262 678	27 965 807	30 742 224
Primes acquises	31 620 309	34 728 165	39 134 742	42 455 420	46 168 282
% sinistres / primes acquises	85,31%	72,81%	72,22%	65,87%	66,59%

Année d'inventaire	Exercice de survenance				
	2002	2003	2004	2005	2006
<i>Inventaire 2006</i>					
Règlements cumulés	20 828 479	21 750 573	19 675 204	16 900 509	19 536 213
Provisions pour sinistres	3 978 780	5 229 077	7 666 692	13 948 149	24 343 181
Total charges des sinistres	24 807 259	26 979 650	27 341 896	30 848 658	43 879 394
Primes acquises					
Primes acquises	34 728 165	39 134 742	42 455 420	46 168 282	57 198 232
% sinistres / primes acquises	71,43%	68,94%	64,40%	66,82%	76,71%

Année d'inventaire	Exercice de survenance				
	2003	2004	2005	2006	2007
<i>Inventaire 2007</i>					
Règlements cumulés	22 302 054	21 007 713	21 302 142	26 627 042	11 848 806
Provisions pour sinistres	4 103 732	5 432 004	9 835 784	15 801 085	28 328 978
Total charges des sinistres	26 405 786	26 439 717	31 137 926	42 428 127	40 177 784
Primes acquises					
Primes acquises	39 134 742	42 455 420	46 168 282	57 198 232	59 616 905
% sinistres / primes acquises	67,47%	62,28%	67,44%	74,18%	67,39%

Annexe n° 11 : Ventilation des charges et produits des placements au 31/12/2007

	Revenus et frais financiers concernant les placements dans des Entreprises liées et avec lien de participation	Autres revenus et frais financiers	Total	Raccordement
Revenus des placements immobiliers		773 502	773 502	PRNT11+PRV21
Revenus des participations	3 479 278	8 760 802	12 240 080	PRNT11+PRNT13+PRNT14+PRV21+PRV23+PRV24
Revenus des autres placements		156 285	156 285	PRNT11+PRV21
Autres revenus financiers (Honoraires, commissions)				
Total produits des placements	3 479 278	9 690 589	13 169 867	
Intérêts		216 741	216 741	CHNT11+CHV91
Frais externes et internes	333 470	839 676	1 173 146	CHNT11+CHNT12+CHNT13+CHV91+CHV92+CHV93
Autres frais				
Total charges des placements	333 470	1 056 417	1 389 887	

Annexe n°12 : Résultat technique de la catégorie Vie au 31/12/2007

	Total
Primes Acquisées	10 586 323
Charges de prestations	-1 587 186
Charges des provisions d'assurance Vie et des autres provisions techniques	-9 506 416
Solde de souscription :	-507 279
Frais d'acquisition	-79 299
Autres charges de gestion nettes	-243 177
Charges d'acquisition et de gestion nettes :	-322 476
Produits nets de placements	1 975 905
Participation aux résultats	-408 778
Solde Financier :	1 567 127
Part des réassureurs dans les primes acquises	-197 570
Part des réassureurs dans les prestations payées	57 401
Part des réassureurs dans les charges de provisions	-
Part des réassureurs dans les participations aux résultats	-
Commissions reçues des réassureurs	6 076
Solde de réassurance :	-134 093
Résultat technique 2007 :	603 279
Résultat technique 2006 :	636 291
Variation 2007 - 2006 :	-33 012 -5,19% Dim. Bénéfice
<u>Informations complémentaires :</u>	
Versement périodique de rente Vie	14 550
Rachats Vie payés	45 661
Capitaux échus Vie	810 612
Intérêts techniques bruts de l'exercice	-
Provisions techniques brutes Vie à la clôture	31 701 289
Provisions techniques brutes Vie à l'ouverture	21 793 489

**Annexe n°15 : Tableau de raccordement du résultat technique
par catégorie d'assurance aux états financiers
Catégorie : Vie au 31/12/2006**

	Raccordement	Total
Primes	PRV11	10 586 323
Charges de prestations	CHV11	-1 587 186
Charges des provisions d'assurance Vie et des autres provisions techniques	CHV12, CHV21	-9 506 416
Solde de souscription :		-507 279
Frais d'acquisition	CHV41, CHV42	-79 299
Autres charges de gestion nettes	PRV4, CHV43	-243 177
Charges d'acquisition et de gestion nettes :		-322 476
Produits nets de placements	PRV2, CHV9	1 975 905
Participation aux résultats	CHV3	-408 778
Solde Financier :		1 567 127
Primes cédées ou rétrocédées	PRV11 2° Colonne	-197 569
Part des réassureurs dans les prestations payées	CHV11 2° Colonne	57 400
Part des réassureurs dans les charges de provisions	CHV21 2° Colonne	-
Part des réassureurs dans les participations aux résultats	CHV3 2° Colonne	-
Commissions reçues des réassureurs	CHV44 2° Colonne	6 076
Solde de réassurance :		-134 093
Résultat technique :		603 279
Informations complémentaires :		
Versements périodiques de rentes Vie		14 550
Montants des rachats Vie		45 661
Capitaux échus Vie		810 612
Intérêts techniques bruts de l'exercice		-
Provisions techniques brutes Vie à la clôture		31 701 289
Provisions techniques brutes Vie à l'ouverture		21 793 489

**Annexe n°16 : Tableau de raccordement du résultat technique
par catégorie d'assurance aux états financiers
Catégorie : Non Vie au 31/12/2006**

	Raccordement	Total
Primes acquises		
Primes émises	PRNV11	59 877 108
Variation des primes non acquises	PRNV12	-260 203
Charges de prestations		
Prestations et frais payés	CHNV11	-28 796 030
Charges des provisions pour prestations diverses	CHNV12, CHNV2	-6 715 355
Solde de souscription :		24 105 520
Frais d'acquisition	CHNV41+CHNV42	-3 288 510
Autres charges de gestion nettes	CHNV43, CHNV5 et PRNV2	-7 466 972
Charges d'acquisition et de gestion nettes :		-10 755 482
Produits nets de placements	PRNT3	7 092 033
Participation aux résultats	CHNV3	-711 591
Solde Financier :		6 380 442
Part des réassureurs dans les primes cédées	PRNV11, PRNV12 2°Colonne	-18 631 184
Part des réassureurs dans les prestations payées	CHNV11 2°Colonne	3 759 886
Part des réassureurs dans les charges de provisions	CHNV12 2°Colonne	754 850
Part des réassureurs dans les participations aux résultats	CHNV3 2°Colonne	-
Commissions reçues des réassureurs	CHNV44 2°Colonne	3 586 352
Solde de Réassurance :		-10 530 096
Résultat technique :		9 200 384
Informations complémentaires :		
Provisions pour primes non acquises à la clôture		17 244 198
Provisions pour primes non acquises à l'ouverture		16 983 995
Provisions pour Sinistres à payer à la clôture		79 309 271
Provisions pour Sinistres à payer à l'ouverture		71 453 189
Provisions pour PB & Ristournes à la clôture		889 259
Provisions pour PB & Ristournes à l'Ouverture		297 968
Autres provisions techniques à la clôture		2 344 006
Autres provisions techniques à l'ouverture		3 643 927